

COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 mars 2016

L'an deux mille seize, le trente et un mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Anne-Marie DELAFOSSE, Maire.

Etaient présents (16) : Mesdames Isabelle BOUREL, Anne-Marie DELAFOSSE, Nathalie GUEDIN, Sylvie JOLY, Catherine LECOMTE, Ginette PREVOST, Messieurs Anthony AGUADO, Daniel BENARD, Jean-Claude BLEUZEN, André DUJARDIN, Jacques DUVAL, Vincent HUET, Didier GENESTE, Sébastien LAMOTTE, Michel MATTLE, Ambroise PAMART.

Absents excusés (3) : Madame **Florence POLLET** donne procuration à Monsieur Sébastien LAMOTTE, Madame **Delphine VARNIER** donne procuration à Monsieur Anthony AGUADO, Monsieur **Vincent CONSEIL** donne procuration à Madame Anne-Marie DELAFOSSE.

Secrétaire de séance : Monsieur MATTLE Michel

A- ADOPTION DU PV DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Le PV du 25/02/2016 est adopté à l'unanimité, aucune remarque n'en étant faite.

B- ORDRE DU JOUR

Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir ajouter un élément à l'ordre du jour :

- Vote des taux
- Délibération des entreprises retenues pour la réalisation d'un centre médical – attribution des lots après la Commission d'Appel d'Offre
- Délibération SDE Projet-Ext-2016-0-76509-6442-DB22/022751 – AvP version 1.1 – N) de dossier : 6442

Affaires générales

1- Changement du prestataire de cantine

Suite à la délibération 2015-054 en date du 27/11/2015, une consultation a été lancée auprès de 3 prestataires, à savoir la Normande, CONVIVIO et ISIDORE.

Les propositions financières sont les suivantes :

- **ISIDORE**, seul à nous avoir présenté 4 composants pour élémentaires et maternelles.

Madame le Maire fait état qu'aujourd'hui beaucoup de collectivité font le choix de mettre 4 composants pour les maternelles et les élémentaires.

- Prestation maternelle 4 composantes : 1,938€ HT 2.045€ TTC

- Prestation élémentaire 4 composantes :	2.058€ HT	2.171€ TTC
- Prestation accompagnant 4 composantes :	2.350€ HT	2.480€ TTC
- Prestation maternelle 5 composantes :	2.143€ HT	2.261€ TTC
- Prestation élémentaire 5 composantes :	2.193€ HT	2.314€ TTC
- Prestation accompagnant 5 composantes :	2.580€ HT	2.720€ TTC
- Pique-nique	2.796€ HT	2.949€ TTC
- Cacao en 1kg	8.918€ HT	9.408€ TTC
- Lait 1 litre	0.830€ HT	0.875€ TTC
• CONVIVIO, anciennement CUISINE EVOLUTIVE		
- Prestation maternelle 4 composantes :	2.17€ HT	2.29€ TTC
- Prestation élémentaire 5 composantes :	2.05€ HT	2.16€ TTC
• LA NORMANDE		
- Prestation maternelle 4 composantes :	1,974€ HT	2.082€ TTC
- Prestation élémentaire 5 composantes :	2.233€ HT	2.355€ TTC

Vincent HUET intègre la séance à 20h42.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée délibérante fait le choix de retenir l'entreprise ISODORE.

2- Délibération SDE Projet-Ext-2016-0-76509-6442-DB22/022751 – AvP version 1.1 – N) de dossier : 6442

Madame le Maire présente le projet préparé par le SDE76 pour l'affaire Projet-Ext-2016-0-76509-6442 et désigné « Place du Goubert (version 1.1) » dont le montant prévisionnel s'élève à 8736.00€ TTC et pour lequel la commune participera à hauteur de 364,00€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- D'adopter le projet ci-dessus ;
- D'inscrire la dépense d'investissement au budget communal de l'année 2016 pour un montant de 364€ TTC
- De demander au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible ;
- D'autoriser Madame le Maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la Convention correspondante à intervenir ultérieurement.

Monsieur HUET demande ce qu'est une borne forain, Madame le Maire informe que 4 prises de 16A constituent la borne. La borne sera posée à l'entrée de la Place du Goubert afin que les commerçants ambulants soient visibles de la rue.

Monsieur LAMOTTE demande quand les commerçants ambulants pourront revenir sur la place. Madame le Maire ne peut donner une réponse concrète mais espère dans les semaines à venir.

Marchés Publics :

3- Délibération des entreprises retenues pour la réalisation d'un centre médical – attribution des lots après la Commission d'Appel d'Offre

La Commission d'Appel d'Offre s'est réunie mardi 29 mars 2016. Suite à l'analyse des offres, l'attribution des lots est la suivante :

Lots	Estimation € HT	Entreprises	Montant de l'offre € HT	Ecart sur estimation
Lot n°1 – Gros Œuvre	130 000€	DENIS et ASSOCIES	99 766.69 €	-23.26%
Lot n°2 – Charpente Bois	22 000 €	POIX BLANC	11 237.58 €	-48.92%
Lot n°3 – Couverture Ardoise étanchéité	41 000 €	LAMPERIER	38 032.83€	-7.24%
Lot n°4 - Ravalement	19 000€	DHSO	16 038.02€	-15.59%
Lot n°5 – Menuiseries extérieures Alu - Métallerie	43 500€	ALUBAT	31 216.31€	-28.24%
Lot n°6 – Doublages – Cloisons – Plafonds – Menuiseries intérieures	63 000 €	MENUISERIE DEVILLOISE	60 775.30€	-3.53%
Lot n°7 – Revêtements de sols	23 000 €	GAMM	18 867.43€	-17.97%
Lot n°8 - Peinture	16 000 €	MORIN	13 313.11€	-16.79%
Lot n°9 - Electricité	31 700 €	SEDELEC	23 245.45€	-26.67%
Lot N°10 – Chauffage ventilation plomberie	43 500 €	ND SERVICE	38 297.21€	-11.96%
Lot n°11 – Aménagements extérieurs	117 000 €	HAVE SOMACO	90 400.57€	-22.73%
	549 700 €		441 190.50€	-19.74%

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante à l'unanimité décide de retenir les offres analysées par la commission d'appel d'offre.

Ressources Humaines :

4- Création d'un poste temporaire Adjoint technique 2^{ème} classe du 21/04/2016 au 6/07/2016.

Madame JOLLIVET fait valoir ses droits à la retraite à compter du 21/04/2016. Il convient donc de la remplacer pour les deux mois scolaires restants à savoir du 21/04/2016 au 6/07/2016.

Il convient donc de créer un poste temporaire d'Adjoint technique 2^{ème} classe à hauteur de 88.7%. Pour rappel, Madame GAUDAR Christine effectue le remplacement de Madame JOLLIVET depuis décembre 2014.

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante décide de :

- Créer un poste temporaire d'Adjoint technique 2^{ème} classe à hauteur de 88.7%
- Le poste est ouvert du 21 avril 2016 au 6 juillet 2016.

Affaires financières :

5- Tarifs ALSH Eté 2016

Madame le Maire fait lecture des tarifs proposés pour l'ALSH été 2016.

SEMAINES	NBRE DE JOURS	1° ENFANT		2° ENFANT		3° ENFANT	
		(CA)*	HC	(CA)*	HC	(CA)*	HC
Semaines ordinaires 29/30/31/32/34	5	12.75 €	17.75 €	11.75 €	16.75 €	10.75 €	15.75 €
	4	13.75 €	18.75 €	12.75 €	17.75 €	11.75 €	16.75 €
Semaines spéciales 27/28/33/35	4	12.75 €	17.75 €	11.75 €	16.75 €	10.75 €	15.75 €
	3	13.75 €	18.75 €	12.75 €	17.75 €	11.75 €	16.75 €

Veillée facultative : 7 euros

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante décide, à l'unanimité d'adopter les tarifs proposés.

6- Vote des taux

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il convient de déterminer les taux d'imposition :

VU :

- Les simulations proposées par les services de la Direction Régionale des Finances Publiques
- Les produits nécessaires à l'équilibre du budget,

Les taux d'imposition proposés sont :

TAXE D'HABITATION :	13.71%
TAXE SUR LE FONCIER BATI :	15.71%
TAXE SUR LE FONCIER NON BATI :	35.42%
CONTRIBUTION FONCIERE DES ENTREPRISES :	16.37%

Le montant des produits attendus est 456 587€.

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante décide d'adopter les taux proposés.

7- Adoption du Compte administratif 2015

Madame le Maire présente à l'ensemble du Conseil municipal le Compte administratif de l'année 2015

Vu :

- Le CGCT et notamment ses articles L 612-12, L612-13, relatifs au vote du compte administratif,
- L'instruction budgétaire M14,
- Les rapports du Maire et du Trésorier

Le Maire s'étant retirée de la salle, le Conseil municipal, sous la présidence de Jean-Claude BLEUZEN, adopte à l'unanimité le compte administratif qui se présente comme suit :

INVESTISSEMENT

Dépenses	Prévus :	1 278 495.00
	Réalisé :	520 389.35
	Reste à réaliser :	734 756.00
Recettes	Prévus :	1 278 495.00
	Réalisé :	691 807.16
	Reste à réaliser :	500 951.00

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Prévus :	1 446 068.00
	Réalisé :	1 039 874.69
	Reste à réaliser :	0.00
Recettes	Prévus :	1 546 525.00
	Réalisé :	1 655 912 .19
	Reste à réaliser :	0.00

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Investissement :	171 417.81
Fonctionnement :	616 037.50
Résultat global :	787 455.31

8- Affectation du résultat

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales
- L'instruction budgétaire et comptable M14

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	195 980.36
- Un excédent reporté de :	420 957.14
Soit un excédent de fonctionnement de	616 037.50
- Un excédent d'investissement de :	171 417.81
- Un déficit des restes à réaliser de :	233 805.00
Soit un besoin de financement de :	62 387.19

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2015 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2015 : EXCEDENT	616 037.50
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	62 387.19
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	553 650.31
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCEDENT	171 417.81

9- Adoption du Compte de Gestion 2015

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales
- L'instruction budgétaire et comptable M14
- Les rapports du Maire et du Trésorier

Considérant :

- Qu'il y a lieu de se prononcer sur le compte de gestion 2015 tenu par le trésorier,
- Qu'il a entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015,

- Que les résultats portés sur le compte administratif et le compte de gestion 2015 sont identiques.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'adopter le compte de gestion du receveur municipal de l'exercice 2015.

10- Budget prévisionnel 2016

Madame Delafosse propose le BP 2016 de fonctionnement puis d'investissement.

Madame le Maire informe que la CCPM lors du vote du budget le 31/03/2016 a annoncé que les frais du service urbanisme s'élève à 12 000€ pour les 6 mois de l'année 2015 et l'année 2016.

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

		BP 2016
011	Charges à caractères générales	516 950,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	531 400,00 €
014	Atténuation de produits	64 284,00 €
65	Autres charges de gestion courante	84 906,00 €
	Total des dépenses de gestion courante	1 197 540,00 €
66	Charges financières	48 200,00 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €
022	Dépenses imprévues	50 000,00 €
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 296 240,00 €
023	Virement de la section d'investissement	152 361,00 €
042	Amortissements	40 000,00 €
	Total cumulé des dépenses de fonctionnement	1 488 601,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES

		BP 2016
013	Atténuations de charges	15 000,00 €
70	Produits de services, domaine, ventes	183 900,00 €
73	Impôts - taxes	490 050,00 €
74	dotations et participations	391 600,00 €
75	autres produits de gestion courante	45 000,00 €
	Total des recettes de gestion courante	1 125 550,00 €
042	Travaux en régie	5 000,00 €
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 130 550,00 €
76	Produits financiers	5 000,00 €
	Total des recettes de fonctionnement	1 135 550,00 €
002	Résultat reporté 2015	553 650,00 €
	Total cumulé des recettes de fonctionnement	1 689 200,00 €

Vote du budget de la section de fonctionnement :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

SECTION INVESTISSEMENT
DEPENSES

		BP 2016
20	Immobilisations incorporelles	13 700,00 €
21	Immobilisations corporelles	33 210,00 €
23	immobilisations en cours	840 206,00 €
	Total des dépenses d'équipement	887 116,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	72 000,00 €
020	Dépenses imprévues	30 000,00 €
	Total des dépenses réelles d'investissement	989 116,00 €
040	Travaux en régie	5 000,00 €
041	Opérations d'ordre intégration travaux SDE	171 000,00 €
	Total cumulé des dépenses d'investissement	1 165 116,00 €

SECTION INVESTISSEMENT
RECETTES

		BP 2016
13	Subventions d'équipements	42 951,00 €
	Total des recettes d'équipement	42 951,00 €
10	Dotations, fonds divers	60 000,00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisé	62 387,00 €
16	Emprunts	484 000,00 €
	Total des recettes financières	606 387,00 €
	Total des recettes réelles d'investissement	649 338,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	152 361,00 €
040	Op d'ordre de transfert entre sections	21 000,00 €
041	Opérations d'ordre intégration travaux SDE	171 000,00 €
	Total recettes d'ordre d'investissement	344 361,00 €
	TOTAL	993 699,00 €
001	Solde reporté de l'année n-1	171 417,00 €
	Total cumulé des recettes d'investissement	1 165 116,00 €

Vote du budget de la section d'investissement :

Pour : 16

Contre : 2

Abstention : 1

Questions diverses

Monsieur BENARD quitte la séance à 23h10.

- *Fusion des Communauté de Communes : Loi NOTRe*

Madame le Maire fait part de l'avancement de la Loi Notre. La SDCI a voté avec 38 voix que la fusion se ferait à 3.

Madame BOUREL demande si le vote peut être changé. Madame le Maire informe que la Préfète peut revenir sur la décision de la SDCI.

Madame le Maire explique que certaines compétences sont assurées par la CCPM, d'autre par la CCME, d'autre par la CCPNO.

Monsieur BLEUZEN et Madame DELAFOSSE réexplique l'importance de la pétition.

- *Bourse aux jouets et aux livres du CMJ*

Madame Delafosse informe que le CMJ dans le cadre de la bourse aux jouets et aux livres à réaliser un bénéfice de 215€ au profit de Clowns Z'Hôpitaux.

- *Vidéosurveillance*

Madame le Maire fait part qu'elle a fait appel aux services de la Gendarmerie pour un diagnostic pour la vidéo surveillance. Monsieur DUVAL fait part de son désaccord face à cette installation.

La séance est levée à 23h37